The University of Osaka
Institutional Knowledge Archive

Title	Le mot tsunami dans le français contemporain
Author(s)	Nakao, Yukie
Citation	Gallia. 2017, 56, p. 21-30
Version Type	VoR
URL	https://hdl.handle.net/11094/69828
rights	
Note	

The University of Osaka Institutional Knowledge Archive : OUKA

https://ir.library.osaka-u.ac.jp/

The University of Osaka

Le mot *tsunami* dans le français contemporain

Yukie NAKAO

1. Emprunts, fruits de la culture mixte

L'emprunt est une « [i]ntégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère » (Mounin, 2004 : 124). Parmi les éléments empruntables – lexique, sémantique, morphologique, syntaxique ou encore phonétique –[1], les emprunts au japonais dans le français contemporain concernent majoritairement le lexique. Il s'agit d'un mot assimilé dans une nouvelle langue et utilisé d'une manière naturelle, comme la fameuse expression franco-anglaise « bon *week-end* ». Dans le domaine gastronomique par exemple, non seulement des emprunts japonais presque classiques tels que *saké* et *sushi*, mais également de jeunes emprunts tels que *wakamé* et *yuzu* animent le monde culinaire. Il existe même des emprunts qui ont donné naissance à des néonymes mixtes, tels que *zénitude* venant de *zen* et *tatamiser* venant de *tatami*.

La présence des mots empruntés rend une langue enrichissante et innovante. Comme le dit de Caldas, l'emprunt est « le résultat d'un partage, d'une mixité ou encore d'un métissage culturel » (2011 : 341). Pour analyser ce métissage, nous souhaitons retracer le parcours linguistique d'un emprunt japonais, *tsunami*, dans la langue française. Il s'agit bien d'un terme géographique. Au Japon, le phénomène du *tsunami* n'est pas rare et le mot ainsi que sa notion sont largement connus. En France, le *tsunami* n'est pas une menace fréquente, mais le mot est utilisé assez fréquemment, même dans un contexte qui n'a rien à voir avec ce phénomène naturel. En d'autres mots, le *tsunami* est un élément lexical bien intégré. Nous allons étudier l'historique de l'évolution de ce mot dans les textes français depuis les années 1990. Pour ce faire, nous utiliserons comme source les articles de deux quotidiens français, *Le Figaro* et *Le Monde*[2]. La presse est chargée de transmettre l'actualité à la fois nationale et internationale. Par conséquent, elle est obligée de faire face à toute innovation lexicale, y compris l'emprunt (Hanvault, 2003 : 37). En outre, les textes journalistiques sont généralement destinés au grand public. Cela nécessite une procédure de vulgarisation des informations spécialisées. De ce point de vue, nous avons considéré que le lexique employé ainsi que le contenu dans la presse écrite reflètent bien l'usage linguistique contemporain en France.

1) http://www.granddictionnaire.com (consulté le 18 octobre 2016).
2) Nous avons utilisé leur version numérisée pour la période entre 1997 et 2016.

2. *Raz de marée* ou *tsunami*

Le mot *tsunami* fait partie des entrées dictionnairiques dès la première édition du *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française* par Paul Robert, publié en 1964. Sa définition « [n]om qu'on donne aux raz de marée sur les côtes du Pacifique. *Par anal.* Vague séismique » a été utilisée, avec quelques modifications minimes qui n'influencent pas le contexte, jusqu'à la fin des années 1980 dans l'ensemble des dictionnaires du Robert. Puis, dans les années 1990, alors que le *Grand Robert* a conservé essentiellement la même description, le *Petit Robert* a fait évoluer le contenu. Dans sa nouvelle définition « [o]nde océanique engendrée par un séisme ou une éruption volcanique », on remarque quelques changements relativement importants. Premièrement, le lien entre vagues et séisme est devenu plus clair. Lorsqu'un tremblement de terre se produit sous la mer, une onde océanique se développe et cause d'« énormes vagues côtières », mais dans la version précédente, « raz de marée des côtes du Pacifique » et « vague séismique » étaient deux phénomènes séparés, comme l'indique la présence de l'expression « *Par anal.* ». La version des années 1990 les relie par « onde océanique ». Deuxièmement, la cause du tsunami est devenue plus détaillée en mentionnant « une éruption volcanique[3] ». Si un volcan actif était proche de la mer ou d'un lac, en cas d'éruption, des nuées ardentes peuvent couler dans l'eau, en provoquant une agitation de vagues. Troisièmement, la zone du tsunami a été élargie, et elle n'est plus limitée aux « côtes du Pacifique ». En résumé, la nouvelle définition est plus complète et détaillée.

Le mot *tsunami* n'était donc pas un mot inconnu dans les années 1990, mais il n'était pas activement employé dans les textes médiatiques. Lorsque le phénomène de tsunami a été traité, *raz-de-marée* ou *raz de marée* a été utilisé. L'emprunt *tsunami* a aussi été employé, avec l'ajout d'une explication. Dans ce dernier cas : soit *raz-de-marée* ou *raz de marée*[4] était souvent placé entre parenthèses : « tsunami (raz-de-marée) » ; soit c'était *tsunami* qui était placé entre parenthèses : « raz-de-marée (tsunami) ». Selon le *Grand dictionnaire terminologique* (2005), les deux termes sont « quasi-synonymes » dans la langue courante, mais certains spécialistes considèrent que le terme *raz-de-marée* est inapproprié à cause de « marée ». Par la suite, le dictionnaire explique la différence entre les deux termes :

> On fait généralement la distinction entre le tsunami, qui désigne l'onde, ou la série d'ondes, qui se propage depuis l'épicentre, et le ou les raz-de-marée qui s'ensuivent lorsque les vagues dévastatrices frappent les côtes.

3) Le *Dictionnaire culturel* de Robert, sorti en 2005, indique : « Géogr. Onde océanique provoquée par un séisme, une éruption volcanique ou des éboulements sous-marins, à l'origine d'énormes vagues côtières. »

4) Dans cet article, nous utilisons la graphie « raz-de-marée » sauf pour les citations.

Dans la presse, le phénomène des ondes océaniques peut être expliqué avec le mot *vague* : «une alerte au tsunami (vague océanique)» (*Le Figaro*, 6 décembre 1997) ; «un tsunami (NDLR : une énorme vague)» (*Le Figaro*, 17 mai 2004). Dans un contexte informatique concernant les brevets des logiciels, le deuxième exemple précise que «tsunami» signifie «une énorme vague».

En se référant aux termes scientifiques, les journalistes adressent leurs articles aux lecteurs généralement non-initiés du domaine. Par conséquent, des termes susceptibles de bloquer la compréhension des lecteurs doivent être expliqués : «Les connaissances spécialisées sont dénommées linguistiquement par des termes, qui sont principalement des mots et des groupes de mots (nominaux, adjectivaux, verbaux) sujets à des définitions convenables» (Lerat, 1995 : 22). Dans ce contexte, il existe même un article qui fournit des connaissances terminologiques, à l'occasion d'un séisme qui a provoqué un tsunami au Nicaragua en 1992 :

> Il est faux d'appeler «raz-de-marée» le phénomène qui vient d'endeuiller les côtes du Nicaragua. [...] il n'existe pas de mot français (ni anglais, d'ailleurs) spécifique pour le désigner. En revanche, il est relativement fréquent tout autour du Pacifique où les séismes sont nombreux, au point que les Japonais ont ce mot «tsunami», qui a été adopté par l'ensemble de la communauté scientifique. (*Le Monde*, 4 septembre 1992)

L'auteur de ce texte considère que l'utilisation du terme *raz-de-marée* est fausse. Il n'existe pas de mot équivalent en français, et cela donne une bonne raison pour employer le terme *tsunami*, venant du pays qui est habitué à ce phénomène naturel. Suivant le même principe, article précise que *raz-de-marée* est une fausse appellation : «Le séisme a engendré un tsunami (appelé souvent et à tort raz-de-marée), c'est-à-dire des vagues qui gonflent démesurément en approchant des côtes.» (*Le Monde*, 15 décembre 1992) En corrigeant l'interprétation du terme plus connu et plus courant, cet exemple contribue à rapprocher les deux termes.

Les tableaux 1 et 2 montrent le nombre de textes contenant *tsunami* pour le premier et *raz-de-marée* pour le second. Du point de vue statistique, de 1997 à 2004 – plus exactement avant le grand séisme du 26 décembre 2004 –, *tsunami* est rarement utilisé dans les deux journaux, comme le montre le tableau 1, tandis que *raz-de-marée* est régulièrement employé pour la même période (tableau 2)[5]. Par la suite, la fréquence de ces deux termes sera hautement influencée par les véritables tsunamis provoqués en Asie.

5) Les données pour l'année 2016 s'arrêtent au 14 décembre.

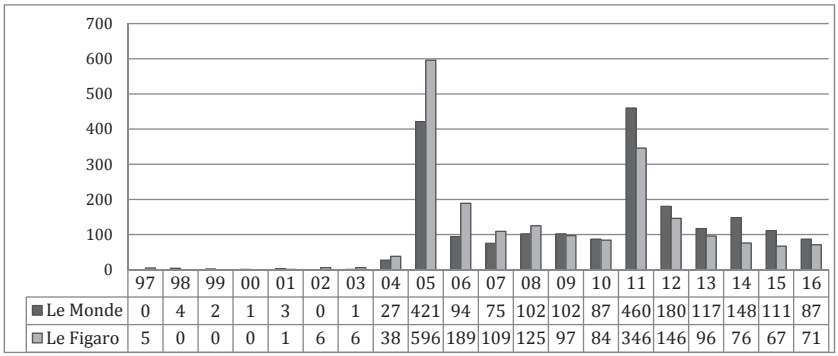

	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Le Monde	0	4	2	1	3	0	1	27	421	94	75	102	102	87	460	180	117	148	111	87
Le Figaro	5	0	0	0	1	6	6	38	596	189	109	125	97	84	346	146	96	76	67	71

Tableau 1. Nombre de textes contenant le mot *tsunami* (1997-2016)

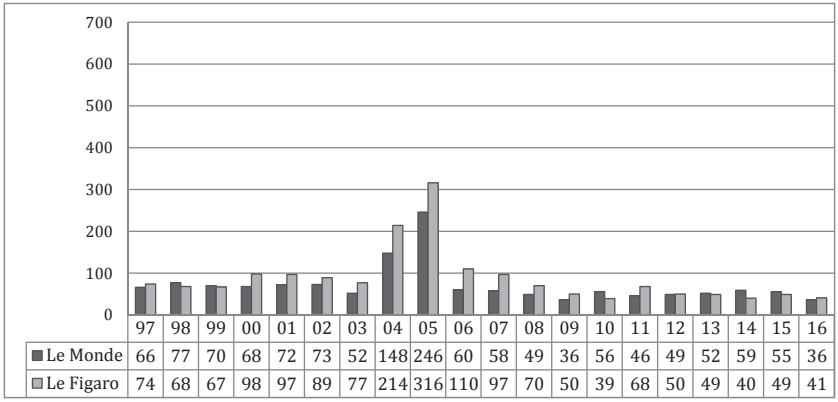

	97	98	99	00	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	14	15	16
Le Monde	66	77	70	68	72	73	52	148	246	60	58	49	36	56	46	49	52	59	55	36
Le Figaro	74	68	67	98	97	89	77	214	316	110	97	70	50	39	68	50	49	40	49	41

Tableau 2. Nombre de textes contenant le mot *raz-de-marée* (1997-2016)

3. Lien entre deux désastres et l'emploi de *tsunami* dans les textes français

Le dimanche 26 décembre 2004, le tremblement de terre survenu sur les côtes de Sumatra a déclenché un tsunami immense et a causé plus de 220 000 victimes de plusieurs nationalités. Après le week-end, les journaux ont commencé à publier des articles qui racontent chaque moment du désastre. Voici deux extraits datés du lendemain du drame :

> En bout de course, toujours dans l'océan Indien, le tsunami (terme japonais qui signifie vague ou raz-de-marée) a touché l'île de la Réunion, située à 7 000 km au sud-ouest de l'épicentre, hier matin vers 10 h (heure de Paris) [...]. (*Le Figaro*, 27 décembre 2004[6])

6) L'article est crédité AFP.

> C'est un séisme sans précédent depuis quarante ans qui a frappé hier l'Asie du Sud-Est, déclenchant une série de raz de marée, «tsunami» en japonais, qui ont semé la mort et la désolation de l'Indonésie à l'Inde en passant par la Thaïlande, les Maldives et le Sri Lanka. (*Le Figaro*, 27 décembre 2004)

Le premier texte introduit le mot *tsunami* en ajoutant la signification. Par la suite, l'auteur emploie *tsunami* jusqu'à la fin de son reportage. L'auteur du second texte quant à lui utilise d'abord «une série de raz de marée», puis remplace ce terme par *tsunami* en précisant son origine linguistique. Les rédacteurs ont probablement jugé à ce stade que le terme n'était pas encore suffisamment courant pour le lecteur francophone. Il existe également un article qui ne contient pas *tsunami* du tout :

> Une première vague d'une extrême puissance a déferlé sur la côte, puis la mer s'est retirée loin des terres pour revenir avec encore plus de force, dix minutes plus tard, en pénétrant plus profondément dans les terres. (*Le Monde*, 28 décembre 2004)

L'auteur de ce reportage emploie uniquement le mot «vague» mais elle n'utilise pas le terme *tsunami*. Cependant, la situation change en quelques semaines. Un mois après le séisme, *tsunami* commence à s'intégrer dans des textes français, sans être accompagné par ses définitions, ni remplacé par des synonymes. Voici l'extrait d'un article publié précisément un mois plus tard :

> En France, le ministère des Affaires étrangères a fait savoir qu'il est toujours sans nouvelles d'une trentaine de ressortissants qui se trouvaient en Asie lors du tsunami du 26 décembre. (*Le Figaro*, 26 janvier 2005)

Après ce grand tsunami, l'explication terminologique disparaît et l'apparition du mot dans la presse française augmente de manière explosive. Les tableaux 1 et 2 montrent un emploi important de *tsunami* et *raz-de-marée* en 2005. Il est également notable que la fréquence d'apparition de *tsunami* dépasse celle de *raz-de-marée* dans la même année, alors que la situation était l'inverse en 2004. En 2006, *tsunami* apparaît moins que l'année précédente, mais la fréquence n'est pas comparable par rapport aux années avant 2004. D'après ces statistiques, le choc des grandes vagues, nous semble-t-il, a contribué à populariser le terme. Jusqu'en 2010, l'usage du mot reste élevé, même si une légère baisse commence en 2009. De nombreux articles pendant cette période commémorent la tragédie de 2004, mais cela n'est pas suffisant pour expliquer la haute fréquence du mot.

En effet, les emplois du terme au sens figuré sont devenus très nombreux, comme nous le verrons dans la section suivante.

Ensuite, le séisme de 2011 au large des côtes de Sanriku a provoqué de gigantesques tsunamis. Cette fois, les journalistes ont favorisé sans hésitation l'emprunt japonais :

> S[i la secousse] sismique et la vague qui viennent de submerger le nord-est du Japon sont d'une ampleur comparable au tsunami de décembre 2004, le bilan humain devrait s'avérer, cette fois-ci, beaucoup moins lourd.
>
> Il y a six ans, les populations riveraines de l'océan Indien [...] avaient été surprises par l'arrivée de la vague meurtrière. [...]
>
> Le raz-de-marée survenu hier ne permettra toutefois pas de s'assurer que toutes les leçons de cette effroyable catastrophe, qui avait fait entre 216 000 et 232 000 morts, ont bel et bien été tirées. (*Le Figaro*, 12 mars 2011)

> Les images du tsunami provoqué par le séisme extrêmement violent - une magnitude de 8,9 - qui a frappé l'archipel nippon, vendredi 11 mars, à 14 h 46 heure locale (6 h 46 heure française), laissent envisager un bilan extrêmement lourd. (*Le Monde*, 12 mars 2011)

Ces deux exemples ont été publiés le lendemain du séisme survenu dans la région du Tohoku. Le premier article emploie «tsunami», «vagues meurtrières» et «raz de marée», tout en rappelant la catastrophe de 2004. Quant au deuxième article, «tsunami» est utilisé, sans s'accompagner non plus d'une explication définitionnelle. Comme tendance, nous remarquons une différence par rapport à 2004, puisque *tsunami* est devenu un mot qui ne nécessite plus d'informations supplémentaires. Le tableau 1 montre une hausse du nombre d'apparitions de *tsunami* dans les deux quotidiens en 2011. Il est notamment significatif que les emplois de *raz-de-marée* n'ont presque pas augmenté dans la même année. Autrement dit, pour le tsunami en 2011, c'est l'emprunt japonais qui a été très activement employé pour expliquer les événements, probablement parce que le terme était déjà suffisamment connu en tant qu'emprunt, et qu'il s'agissait d'un événement arrivé dans son pays d'origine.

Un an plus tard, *Le Figaro* a publié un article curieux qui raconte l'histoire de l'installation de *tsunami* dans la langue française :

> Il y a dix ans, si l'on rencontrait le mot tsunami, on pouvait penser qu'il signifiait «bienvenu». Avec sa terminaison, le tsunami ne pouvait qu'être amical. «N'aie pas peur, je suis tsunami». [...]

> Et puis c'est la catastrophe. Le tsunami était un faux ami. [...] Tsunami en Thaïlande, tsunami à Fukushima, le tsunami est aussi passé sur la langue française. Aujourd'hui, on ne parle plus de raz de marée ou de tempête, phénomènes naturels qui ont été engloutis par le tsunami.
>
> [...] Désormais, nous lisons tsunami mais nous traduisons «tsuennemie». (*Le Figaro*, 12 mars 2012)

L'interprétation de l'auteur en ce qui concerne «-ami» dans *tsunami* évoque le début de l'apparition de n'importe quel néonyme dont le sens n'est pas encore bien compris. Pour ce qui est de *tsunami*, les deux événements ont certainement surpris le monde, et cela a donné une opportunité définitive pour que ce mot soit plus connu que jamais.

4. *Tsunami* au sens figuré

Plus la notion scientifique et le mécanisme du tsunami sont devenus courants, plus le terme géographique *tsunami* s'est vulgarisé. Le *Petit Robert* a ajouté à partir de la version 2006 (publication en 2005) à l'entrée *tsunami* des exemples de sens figuré : «*Un tsunami de virus. Le tsunami de la croissance.*» Or, ce type de *tsunami* métaphorique existait bien dans les textes journalistiques avant décembre 2004 :

> Alberto Fujimori ne manque ni de titres universitaires ni d'expérience professionnelle. Mais il lui a fallu attendre avril 1990 - et ce «tsunami» électoral, ce raz-de-marée du premier tour des élections générales - pour les faire connaître. (*Le Monde*, 12 juin 1990)

La paraphrase de «tsunami» par «raz-de-marée» invite les lecteurs à se référer à la définition au sens figuré de ce dernier : «bouleversement moral ou social qui détruit l'équilibre existant» (*Le Petit Robert*). Certes, la destruction de l'équilibre exprimée par *tsunami* concerne souvent un contexte international. En 2016, le résultat du référendum en Grande Bretagne avait été considéré comme un potentiel tsunami :

> [«]En Bourse, le Brexit n'a pas été le tsunami redouté. On est très loin de la catastrophe que tout le monde attendait après la décision du Royaume-Uni de quitter l'Union européenne [UE]», constate Hugues de Montvalon, responsable de la recherche chez Oddo Banque privée. (*Le Monde*, 17 août 2016)

Ou bien, dans l'exemple suivant, il s'agit de la croissance du commerce

électronique américain :

> EBay, leader mondial des enchères en ligne, est-il le Tsunami de l'Internet ? A l'image de ces vagues qui croissent de façon exponentielle pour devenir de véritables murs d'eau, eBay se nourrit de sa propre puissance. (*Le Figaro*, 23 janvier 2004)

L'image d'ebay, considéré comme «leader mondial» du domaine, correspond à une image de fortes vagues. Les phrases comportent davantage d'expressions comme «véritable murs d'eau» et «sa propre puissance». Le choix du mot *tsunami* évoque la possibilité qu'ebay ravage le marché français. Dans la citation suivante, la vente de la nouvelle console de jeu japonaise est décrite d'une façon exagérée :

> Le tsunami «PS2», du nom de la nouvelle console PlayStation, a ravagé samedi le Japon (1 million d'unités vendues en quelques heures), et catastrophé tous ceux qui n'ont pu s'engouffrer, malgré plusieurs heures voire jours d'attente, dans l'un des magasins qui proposaient à la vente la précieuse boîte noire et bleue. (*Le Figaro*, 7 mars 2000)

La grande réussite du nouveau produit, qualifié de *tsunami*, est exprimée avec des mots exagérés, comme «ravager» et «catastropher». Si la vente loin de la France attire l'attention, c'est parce que le marché français est aussi concerné. Le même article indique : «Cette console ne devrait pas débarquer dans nos rayons avant l'automne prochain. Le temps pour les concurrents de tenter une percée sur ce marché très lucratif ?» (*Ibid.*) Toujours dans un contexte similaire, le verbe «déferler» qualifie la vogue du sushi à la fin des années 1990 dans la capitale française :

> L[es sushis] déferlent actuellement sur Paris comme un véritable tsunami. Les petites échoppes se multiplient, les prospectus encombrent les boîtes aux lettres pour proposer ces bouchées alléchantes qui n'ont de sushis que le nom. Il y en a aussi en libre-service, sur plateaux ou dans des boîtes parmi les surgelés ou au rayon frais des supermarchés. On les trouve aussi vendus à la chaîne sur des tapis roulants dans des restaurants à la mode. (*Le Figaro*, 23 octobre 1999)

L'article traite une nouvelle mode gastronomique. La cuisine japonaise abordée ici est une tendance passagère plutôt qu'un déséquilibre ou une destruction d'un monde existant. Le sens attribué se rapproche de celui de la vague, qui évoque

un « [m]ouvement qui se développe, fait remuer un milieu, comparable à la vague (par l'ampleur, la puissance, la progression...) » (*Le Petit Robert*). Le tsunami dans ce cadre est une vague puissante et violente. L'exemple suivant emploie justement *tsunami* comme situation négative, qui s'oppose à la *vague* politique :

> Pour Ségolène Royal et le Parti socialiste, qui a eu bien du mal à masquer ses divisions entre les deux tours, ce n'est plus une «*vague bleu horizon*» qui est à craindre mais un *«tsunami»* qu'il faut *«endiguer»*. *«Le tsunami dont parle Ségolène Royal pour dramatiser l'enjeu ne fera pas de dégâts qu'au PS»*, a répondu du tac au tac jeudi soir François Fillon.
> Vague ou tsunami ? Tout dépendra de la mobilisation. (*Le Figaro*, 16 juin 2007).

Tamba-Mecz appelle le lien entre *cerise* (espèce) et *fruit* (genre) «relation inter-notionnelle». Nous constatons que la relation inter-notionnelle s'applique entre la *vague* et ses mots sous-catégoriques, la *déferlante*, le *raz-de-marée* et le *tsunami*. Comme nous l'avons vu jusqu'ici, la notion de l'emprunt *tsunami* au sens figuré n'est pas inédite, mais elle est la copie de la notion des mots proches. Probablement en raison de ce partage, *tsunami* au sens figuré n'est pas souvent accompagné d'une définition lexicale, contrairement à *tsunami* en tant que phénomène naturel, et cela est valable pour toute la période que nous avons abordée.

Du point de vue quantitatif, il nous paraît que c'est l'événement de décembre 2004 qui a déclenché une hausse de l'apparition de *tsunami* au sens figuré. Cependant, il est nécessaire de noter que, malgré le faible nombre au total, la présence du sens figuré était assez importante même avant la catastrophe en Asie du Sud-Est. L'usage était notamment fréquent dans le domaine culturel – critique littéraire ou simple métaphore. Plus court que *raz-de-marée*, et plus précis que *vague* en ce qui concerne le sens, *tsunami*, une fois reconnu par le public français, est devenu un terme à la fois scientifique et populaire. Les domaines qui favorisent l'emploi figuré de *tsunami* sont larges, allant de la politique à l'économie, de la culture à la technologie et jusqu'aux faits divers.

5. Conclusion

De nos jours, dans la presse écrite, l'arrivée de quelque chose de gigantesque est exprimée de plus en plus par *tsunami*. A travers les extraits de quotidiens, nous découvrons de nombreuses expressions qualifiant divers aspects de notre société actuelle : tsunami politique, tsunami numérique,

tsunami fiscal, tsunami médiatique... Le *tsunami* est devenu populaire notamment après l'événement sismique qui s'est produit en 2004. La notion du mot a été transmise par le fait et cela a été une occasion pour vulgariser ce terme. Or, un emprunt devenu populaire d'une telle manière peut engendrer un problème d'interprétation. En effet, *tsunami* est souvent considéré comme une vague gigantesque, alors qu'il est fort possible qu'il ne cause que des vagues de quelques dizaines de centimètres. Le fleurissement du sens figuré de *tsunami* montre combien l'effet donné par la catastrophe était fort. Mais si le mot est employé dans un but rhétorique pour intensifier le ton d'un article, cela peut creuser un décalage entre un vrai tsunami et le sens figuré. En tout cas, ces vagues sismiques, quelle que soit leur taille, ne sont pas le quotidien dans l'Hexagone en tant que phénomène naturel, mais elles sont fréquentes en tant que métaphores. Cent ans après la première apparition dans l'écriture française, le *tsunami* aujourd'hui est devenu un des emprunts au japonais les plus connus.

(Enseignante à la FLCE de l'Université de Nantes)

Bibliographie

Sandra de Caldas, «Néologie terminologique et emprunt», *Passeurs des mots, passeurs d'espoir*, 2011, p. 341-353.
Renée Hauvault, «Innovation lexicale et orthographe», *L'innovation lexicale*, Honoré Champion, 2003, p. 37-57.
Pierre Lerat, *Les langues spécialisées*, PUF, 1995.
Georges Mounin, dir., *Dictionnaire de la linguistique*, PUF, 2004.
Irène Tamba-Mecz, *Le sens figuré*, PUF, 1985.
Le Petit Robert, Robert, 1970, 1993-1996, 2000-2016.
Le Grand Robert, Robert, 1964, 1981, 1989, 1998, 2013.
Dictionnaire historique de la langue française, Robert, 1992, 2000, 2010.
Dictionnaire culturel, Robert, 2005.
Le grand dictionnaire terminologique, Office québécois de la langue française, 2005. http://www.gdt.oqlf.gouv.qc.ca/index.aspx
http://www.bpe.europresse.com (pour les articles du *Monde* et du *Figaro*)